

# CARSO - LABORATOIRE SANTÉ ENVIRONNEMENT HYGIÈNE DE LYON

Laboratoire Agréé pour les analyses d'eaux par le Ministère de la Santé

Edité le : 02/01/2021

Rapport d'analyse Page 1 / 2

## Rapport partiel

ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Santé Environnement  
28 Parc Club du Millénaire - 1025 av. Henri Becquerel - CS  
30001  
34067 MONTPELLIER Cedex 2

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)) sont identifiés par (\*\*).

<b>Identification dossier :</b>	LSE20-204044	<b>Analyse demandée par :</b>	ARS DT DE L'HERAULT
<b>Identification échantillon :</b>	<b>LSE2012-61993</b>	<b>N° Prélèvement :</b>	00266626
<b>N° Analyse :</b>	00266693		
<b>Nature:</b>	Eau de production (turb>2)		
<b>Point de Surveillance :</b>	RESERVOIR DE CABRIERES	<b>Code PSV :</b>	0000002936
<b>Localisation exacte :</b>	DEPART DISTRIBUTION		
<b>Dept et commune :</b>	<b>34 CABRIERES</b>		
<b>Coordonnées GPS du point (x,y)</b>	<b>X : 43,5789121900</b>	<b>Y :</b>	3,3603891500
<b>UGE :</b>	1633 - CC. CLERMONTAIS		
<b>Type d'eau :</b>	T2 - ESU+ESO TURB>2 POUR TTP >1000 M3J		
<b>Type de visite :</b>	P1	<b>Type Analyse :</b>	PARRP
<b>Nom de l'exploitant :</b>	CTE COMMUNES DU CLERMONTAIS ESPACE MARCEL VIDAL 20 AVENUE RAYMOND LACOMBE BP40 34800 CLERMONT L'HÉRAULT	<b>Motif du prélèvement :</b>	S1
<b>Nom de l'installation :</b>	STATION CABRIERES	<b>Type :</b>	TTP
<b>Prélèvement :</b>	Prélevé le 30/12/2020 à 09h14 Réception au laboratoire le 30/12/2020 à 14h09 Prélevé par CARSO LSEHL / DAUDIN Félix Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine Flaconnage CARSO-LSEHL	<b>Code :</b>	002512
<b>Traitement :</b>	CHLORE		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement.

Date de début d'analyse le 30/12/2020 à 17h09

.../...

Edité le : 02/01/2021

Identification échantillon : LSE2012-61993

Destinataire : ARS LANGUEDOC ROUSSILLON - DT DE L'HERAULT

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
<b>Analyses microbiologiques</b> Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**) <b>Analyses parasitologiques</b>	11PARRP	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2	0 #

11PARRP ANALYSE (PARRP) PARASITES CRYPTO SUR RP (ARS11-2020)

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.